

Communiqué de presse - 27 septembre 2014

LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES FÊTE SON 1 000 ÈME INFO-ALERTE

Le 7 mars 2002 le Réseau anti-arnaques, à l'époque intégré au sein de l'**UFC-Que Choisir Quimper**, publiait sa première mise en garde **Info-Alerte**.

Ce document hebdomadaire visait à évoquer l'actualité des arnaques de la consommation et à renforcer la vigilance du consommateur.

Désormais quatre **Info-Alerte** sont diffusés chaque semaine et concernent les domaines de prédilection du **Réseau anti-arnaques** : la vente à distance (dont *internet*), les opérations promotionnelles (*loteries et cadeaux, offres de remboursement*), les méthodes de santé miracle, les offres de voyance à distance.

Les **Info-Alerte** sont essentiellement destinés à la presse et au monde consommériste. Ils sont également intégrés au site arnaques-infos.org

Aujourd'hui le **Réseau anti-arnaques** publie sa 1000 ème mise en garde **Info-Alerte** et, malheureusement, la « matière première » est loin de se tarir.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex (contact@arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00015

Président et directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)